

TROUSSE DE MOBILISATION CITOYENNE



À l'intention de toute personne souhaitant
passer à l'action pour que chaque enfant ait
accès à une place de qualité et abordable en
service de garde éducatif à l'enfance

Par Ma place au travail



LE PROBLÈME

La pénurie de places en garderie représente un problème majeur au Québec, touchant des dizaines de milliers de familles. Depuis de nombreuses années déjà, l'offre de places en services de garde éducatifs à l'enfance est nettement insuffisante pour répondre à la demande, ce qui crée des listes d'attente interminables et exacerbe les inégalités sociales. Cette situation a des impacts sur les enfants, les parents et la société dans son ensemble.

Voici quelques exemples de ces impacts néfastes:

Pour les parents (particulièrement les mères)

- Perte de revenus, appauvrissement, dépendance financière.
- Limitation des possibilités de carrière et d'épargne.
- Impossibilité de participer pleinement au marché du travail, de contribuer et s'épanouir en dehors de la sphère domestique.
- Stress, anxiété, culpabilité, isolement.

Pour les enfants

- Augmentation des inégalités.
- Perte des bénéfices que peut avoir l'accès à un service de garde éducatif de qualité pour les enfants présentant des facteurs de vulnérabilité, issus de l'immigration et ayant besoin de soutien particulier.

Pour la société

- Augmentation des inégalités socio-économiques et des coûts sociaux qui y sont associés.
- Augmentation des inégalités de genre.
- Dévitalisation de certaines régions.
- Manque de main d'oeuvre, croissance économique réduite.

Bref, dans notre société, les services de garde éducatifs à l'enfance sont un élément essentiel en matière de justice sociale. Y avoir accès devrait constituer un droit universel et inconditionnel. Pour éviter les iniquités au niveau des frais à payer et pour favoriser le développement global optimal de nos tout-petits, mentionnons que les places à créer se doivent d'être abordables/subventionnées et de qualité.

Ma place au travail est un OBNL qui porte principalement la voix des parents et qui agit auprès des instances gouvernementales et autres acteurs et actrices concerné(e)s pour mettre fin à l'enjeu majeur que représente la pénurie de places en garderies. Notre organisation, pour laquelle la mobilisation a toujours été un aspect très important, encourage tout citoyen et toute citoyenne qui en sent l'élan à se joindre à ses efforts ou à agir en son nom pour la cause.

Vous trouverez dans les pages qui suivent toutes sortes d'idées pour vous mettre en action, idées que vous pouvez aussi adapter selon votre créativité, vos préférences et vos ressources.

Merci pour votre engagement!



CE QUE NOUS POUVONS FAIRE EN TANT QUE CITOYENNES ET CITOYENS

S'informer

Si la pénurie de places dans les services de garde éducatifs à l'enfance et ses multiples conséquences vous préoccupent, la première étape peut être de vous renseigner afin de mieux comprendre le problème et de pouvoir plus facilement en parler. En plus de consulter des articles dans les médias et d'être à l'écoute des témoignages des personnes touchées par le problème, vous trouverez de l'information sur le site web de Ma place au travail, entre autres dans les sections [Nos revendications](#), [Boîte à outils](#) et [Journée d'étude](#).

Engager la discussion avec son entourage

Avez-vous déjà discuté en famille, avec des ami(e)s, avec des collègues ou avec votre employeur des difficultés vécues en lien avec la pénurie de places en garderies? Cela peut permettre de mettre en lumière cette problématique et d'en entraîner une meilleure compréhension chez des personnes qui sont moins au fait et qui ne connaissent pas tous ses impacts. Certaines personnes manifesteront leur appui, d'autres resteront à l'affût de ce que diront nos politiciens sur ce sujet important, et d'autres décideront peut-être de s'engager plus activement pour nos tous-petits et leurs familles!

Pour engager ou faciliter la discussion, n'hésitez pas à partager les publications et campagnes de Ma place au travail sur les réseaux sociaux (voir page 11).

Contactez les médias

Vous êtes indigné(e) par la pénurie de places en services de garde et ses conséquences? Vous pensez que nous devrions en entendre largement parler? Vous avez un témoignage poignant à partager? Ce que vous avez à dire peut peut-être intéresser des journalistes, au sein des grands médias ou des médias locaux (ex: journaux, chaînes de radio et de télévision).

Écrire une lettre ouverte/lettre d'opinion

Écrire une lettre ouverte (ou lettre d'opinion) est un excellent moyen de faire valoir votre avis publiquement, de réagir à un article, de rectifier un fait ou de renseigner les lecteurs et lectrices sur un enjeu qui mérite l'attention. Les politicien(ne)s font notamment une revue de presse des journaux et sont sensibles aux lettres d'opinion. C'est d'ailleurs un moyen qui a été utilisé à plusieurs reprises par Ma place au travail. En plus d'être envoyée à des journaux, une lettre peut aussi être partagée sur les réseaux sociaux. Elle peut être cosignée par plusieurs personnes et/ou organisations.

Comment faire?

- Réagissez vite à l'actualité. Profitez de la fenêtre d'opportunités qu'offre un sujet chaud.
- En général, évitez de dépasser 350 à 500 mots et traitez d'une seule idée par texte. Des textes plus longs seront acceptés si vous vous exprimez (ou donnez de l'information) sur quelque chose en lien avec votre expertise.
- Ayez une idée claire de ce que vous voulez dire, mais n'en dites pas trop.
- Choisissez un titre accrocheur, ayez du punch dans vos idées.
- Soyez bien documenté(e) (références scientifiques ou à des articles de journaux au besoin, chiffres ou statistiques) et indiquez vos sources.
- Faites lire votre texte à une personne qui connaît peu votre sujet. Si celle-ci comprend bien, c'est bon signe. Sinon, ajustez.
- Trouvez le nom de la personne chargée de la section opinion sur le site web du journal ciblé.
- Si vous ne savez pas à quel journal vous adresser, consultez le [répertoire des médias du Québec](#) avec une recherche précise.
- N'ayez crainte, faites-vous confiance! Le seul risque est que votre lettre d'opinion ne soit pas publiée. La prochaine fois sera peut-être la bonne! Comme mentionné plus haut, une lettre peut aussi être partagée sur les réseaux sociaux ou dans l'infolettre d'un organisme par exemple.



Vous avez besoin d'aide pour la rédaction d'une lettre? Vous aimeriez que Ma place au travail cosigne ou partage votre lettre? N'hésitez pas à nous contacter!

Trucs et astuces pour intéresser les médias

- Les journalistes aiment les alliances inattendues, les nouvelles exclusives, celles qui sortent de l'habituel. Rappelez-vous qu'ils couvrent des nouvelles, non pas un événement récurrent, ni à saveur publicitaire. Il faut de la nouveauté.
- Quels sont les sujets d'actualité déjà abordés par le journal, la radio ou l'émission de télévision? Faites des liens avec votre cause pour les intéresser! Adoptez également cette approche si vous faites des relances téléphoniques aux médias.
- Renseignez-vous sur le type de public rejoint par le média et adaptez vos contenus en fonction de ce public.
- Si vous traitez d'un événement, fournissez si possible des photos pour illustrer votre nouvelle.
- Si vous en avez l'occasion, associez-vous à une personne ou à un groupe connu(e) (avec leur accord bien sûr). Par exemple, si vous souhaitez supporter une revendication de Ma place au travail, contactez-nous et nous vous accompagnerons dans votre démarche citoyenne.



Interpeler directement les élu(e)s

C'est le gouvernement provincial, plus précisément le ministère de la Famille, qui est responsable du développement de notre réseau de services de garde éducatifs à l'enfance. Toutefois, les municipalités et les MRC jouent également un rôle dans le soutien et l'encadrement du développement de services de garde de qualité sur leur territoire. Malgré leurs horaires souvent chargés, nos élu(e)s ont le devoir d'être à l'écoute des préoccupations de la population qu'ils desservent. En tant que citoyens et citoyennes, n'hésitez pas à aller à leur rencontre, puis à leur faire part de nos idées et opinions. Les député(e)s et les élu(e)s des municipalités sont habituellement plus faciles à rencontrer. Il peut aussi être pertinent d'interpeler des candidat(e)s lors d'une campagne électorale.

Comment faire?

- En contactant le bureau de circonscription d'un(e) député(e) ou une mairie pour demander une rencontre en personne.
- Par téléphone.
- En écrivant une lettre, individuellement ou avec des cosignataires (vous avez accès à des [modèles de lettres](#) sur notre site web), qui peut être envoyée par la poste ou par courriel.
- Via les réseaux sociaux.
- En participant à une séance d'un conseil municipal ou à des consultations publiques organisées dans votre secteur.
- En créant une pétition ([cliquez ici pour savoir comment faire](#)).



Organiser une campagne de lettres ou de courriels



Pour avoir un plus grand impact, organisez une campagne, lors de laquelle le plus grand nombre de personnes possible enverra massivement, au même moment, une lettre, une carte postale thématique ou un courriel à un(e) élu(e).

Quelques conseils pour écrire à un(e) élu(e)

- Réfléchissez d'abord aux enjeux qui vous préoccupent et que vous voulez communiquer.
- Préparez un brouillon et organisez vos idées.
- Développez vos arguments. Assurez-vous de présenter vos points de manière claire, organisée et d'inclure le maximum d'éléments vous permettant de faire valoir votre opinion ou vos préoccupations. Mettez en lumière les retombées positives de vos revendications pour la communauté! Faites une recherche rapide pour connaître les valeurs et opinions de la personne à qui vous vous adressez afin de préparer un argumentaire qui fera écho.
- Révisez le tout avant de signer et d'envoyer. S'il s'agit d'une lettre papier, assurez-vous de conserver une copie.
- Faites un suivi une ou deux semaines après l'envoi.



Quelques conseils pour vous préparer à une rencontre avec un(e) élu(e)

- Ayez conscience qu'en tant que citoyen(ne), vous possédez une expérience terrain conséquente et valide, vous êtes la personne la mieux placée pour savoir ce dont vous-même et votre entourage avez besoin.
- Au préalable, apprenez à connaître la personne que vous allez rencontrer. Faites quelques recherches (suivez sa page Facebook, abonnez-vous à l'infolettre de son parti, etc.), prenez connaissance de ses prises de position, de son parcours. Ces informations serviront à élaborer un discours et un argumentaire qui rejoindront votre interlocuteur(trice).
- Effectuez quelques recherches pour approfondir vos connaissances sur le sujet traité (voir page 3).

Tenir un kiosque d'information

Afin que la pénurie de places de qualité et abordables en garderies devienne une problématique connue et préoccupante pour l'ensemble de la population, il est pertinent de miser sur l'information et la sensibilisation. En demandant l'autorisation aux autorités concernées, il est possible à cet effet de tenir un kiosque lors d'un événement (ex: fête citoyenne ou familiale, festival, marché) ou dans un lieu fréquenté (ex: organisme, centre communautaire, centre commercial, commerce, trottoir, parc). Faites en sorte que votre kiosque attire l'attention et favorise l'interaction (ex: matériel d'information à remettre, quiz ou autre brève activité à proposer, écran diffusant une vidéo sur le sujet traité).

Organiser une activité d'information/d'échange

Convier citoyennes et citoyens à ce type d'activité peut encore une fois être un moyen d'informer et de sensibiliser, mais aussi de favoriser l'expression, les échanges, le réseautage et la mobilisation chez les personnes rejointes. Il peut être intéressant de collaborer avec une ou plusieurs organisations locales existantes, qui rejoignent déjà des parents et des grands-parents par exemple.

Créer un groupe ou un comité citoyen

Votre kiosque ou votre activité d'information et d'échange a amené certaines personnes à vouloir s'impliquer davantage pour la cause? Ou alors vous êtes en lien, de quelque façon, avec d'autres individus interpellés par le problème et qui veulent agir? Pourquoi ne pas former officiellement un groupe ou un comité, pérenne ou ponctuel, qui se penchera sur les façons de passer à l'action? Notez qu'il est aussi possible de démarrer ou de se joindre à un comité régional affilié à Ma place au travail. Vous affilier à notre organisme est une façon d'unir nos forces et d'avoir un plus grand pouvoir d'agir! Vous pourrez également bénéficier de notre expérience, de nos outils et de notre visibilité.



Organiser un événement mobilisateur: Rassemblement, marche, manifestation, etc.

Pour avoir un impact en attirant l'attention du public, des élu(e)s et des médias, ce type d'action est souvent utilisé par les organisations en tout genre. Assurez-vous de connaître la réglementation en vigueur pour ce type d'événement et obtenez les autorisations nécessaires. La promotion est une étape très importante afin que le nombre de personnes présentes soit le plus élevé possible! Créer des partenariats avec des organisations locales peut aider à augmenter la participation. Lors d'événements comme ceux-ci, on assiste souvent à des discours inspirants. Un aspect plus festif et jovial peut se lier à l'aspect militant, si souhaité.

**Vous avez besoin de soutien pour organiser ou promouvoir votre événement?
Contactez-nous, Ma place au travail peut vous aider!**

Action symbolique et mobilisation éclair («flashmob»)

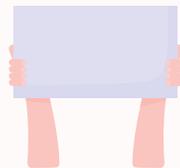
Le sit-in, par exemple, est une manifestation non-violente lors de laquelle un grand groupe occupe un lieu en s'assoiant par terre. Le die-in, pour sa part, implique un groupe de personnes couchées au sol pour simuler la mort, dans l'optique de dénoncer un phénomène. D'autres événements mobilisateur incluront le concept de vigile ou veillée à la chandelle pour commémorer un événement ou symboliser la lumière et l'espoir, alors que d'autres incluront la formation d'une chaîne humaine pour symboliser la protection d'un lieu, d'un droit ou autre. Rien ne vous empêche de créer votre propre action symbolique en lien avec la pénurie de places dans les services de garde éducatifs à l'enfance!

Ce qu'on appelle «flashmob» ou mobilisation éclair correspond à un groupe de personnes qui se réunit rapidement, qui effectue une action de courte durée convenue à l'avance, et qui se disperse aussi rapidement par la suite. L'action en question peut être une chorégraphie de danse, une chanson, un die-in, s'immobiliser tout le monde en même temps dans une certaine position ou tout autre geste qui attirera l'attention et qui frappera l'imaginaire. Ici encore, les possibilités sont multiples.

S'afficher

Que ce soit lors d'un événement mobilisateur comme ceux décrits plus haut ou non, plusieurs moyens permettent d'afficher vos convictions.

- Pancartes et bannières: Elles peuvent être brandies à bout de bras, installées devant ou dans les fenêtres des maisons, des commerces, des organismes. Leur fabrication peut être une belle activité de groupe! Le «drop de bannière» est quant à lui un type d'action militante, qui consiste à installer une bannière à un endroit stratégique où elle attirera l'attention, comme sur un bâtiment ou un viaduc. Attention, le faire sans autorisation peut impliquer des risques.
- Marquage à la craie: Cette action ludique et non menaçante permet d'exprimer vos messages sur le béton, la brique et l'asphalte. Évitez cependant les lieux privés.
- Laissez aller votre créativité en créant des macarons, des chandails, des sacs réutilisables ou autres objets du quotidien qui afficheront vos convictions!



En appui à Ma place au travail, il est aussi possible d'afficher ou d'arborer notre logo. Visitez notre [site web](#) pour avoir accès au logo à imprimer et à un modèle qui vous permettra de fabriquer votre propre morceau de casse-tête mauve, à porter fièrement!



Mettre sur pied un projet artistique ou culturel

L'art et la culture sont aussi des leviers de changement social! Voici quelques suggestions de projets pour attirer l'attention sur la pénurie de places de qualité et abordables en services de garde et sur le vécu des parents qui font face à cette problématique: Documentaire, vidéo, balado, pièce de théâtre, livre/recueil de témoignages/bande dessinée/revue, exposition, poésie/slam, spectacle d'humour, parcours immersif, jeu de société, murale, oeuvre collective... Tout est possible!



Utiliser les réseaux sociaux

.Les réseaux sociaux sont devenus des outils incontournables pour informer, sensibiliser, mobiliser et rassembler. Pour ce faire, il est possible de partager du contenu informatif pertinent (ex: articles, recherches, contenu créé par des spécialistes en petite enfance, contenu de Ma place au travail), de partager des témoignages ou des lettres ouvertes, d'utiliser ou de créer des mots clics, de créer et de partager des publications ou des memes, de créer des espaces d'échange (ex: groupe Facebook), puis de convier la communauté à des événements en ligne ou en personne.



Vous inspirer

Voici deux sites web où vous découvrirez une grande diversité de façons d'agir pour faire changer les choses:

- [198 méthodes d'action non-violente \(en anglais\)](#)
- [Typologie des moyens d'action non-violente](#)

SOUTENIR MA PLACE AU TRAVAIL

Une des façons d’agir face à la pénurie de places de qualité et abordables dans les services de garde éducatifs à l’enfance est de soutenir le travail qu’accomplit déjà notre organisme:

Nous suivre et interagir sur nos différents réseaux sociaux

Ma place au travail est un mouvement qui a pris naissance sur les réseaux sociaux et qui y est très présent encore aujourd’hui. Il s’agit d’un moyen de partager de l’information sur la pénurie de places de qualité et abordables dans les services de garde, de relayer le contenu de nos allié(e)s et partenaires, puis de mobiliser les parents et la population de différentes façons. S’abonner à nos réseaux sociaux, aimer, commenter et partager nos publications contribue au dynamisme de notre mouvement, puis à faire connaître la problématique et nos revendications

LIENS



[@maplaceautravail](#)



[@maplaceautravail](#)



[@maplaceautravail](#)



[@maplaceautravail](#)

Nous partager votre témoignage

Ma place au travail recueille en tout temps des témoignages en lien avec la pénurie de places de qualité et abordables dans les services de gardes éducatifs à l'enfance. Témoigner fait une différence en rendant encore plus visible la problématique et en mettant parfois en lumière ses aspects particuliers ou méconnus. Les témoignages frappent l'imagination car ils font souvent appel aux émotions. Ils contribuent à ce que les autres personnes dans la même situation se sentent moins seules et ils amènent à prendre conscience de l'aspect social des problèmes vécus individuellement. Il est possible de témoigner directement via notre [site web](#), ou en nous contactant par courriel ou Messenger.

Participer à nos actions de mobilisation, en ligne et en personne

Mobiliser les parents, la population, les organismes partenaires ainsi que les acteurs et actrices clés en lien avec la petite enfance et l'achèvement du réseau de services de garde a toujours été un axe d'action important pour Ma place au travail. Chaque année, plusieurs opportunités de joindre nos voix et d'agir ensemble sont mises sur pied, en ligne (ex: mots clics, pétitions) et en personne (ex: rassemblements, présence à l'Assemblée nationale). Toutes et tous sont invité(e)s à participer pour un maximum d'impact!

Arborer le logo de Ma place au travail

Le morceau de casse-tête mauve est notre emblème et est l'élément central de notre logo. Afin de manifester votre appui à notre organisme, vous pouvez fièrement porter sur vous un morceau de casse-tête mauve en feutrine ou en papier que vous aurez fabriqué vous-même ([modèle et marche à suivre](#)).



Devenir membre

Être membre d'un organisme, c'est vouloir prendre part au projet collectif porté par celui-ci, c'est vouloir s'associer à sa mission, ses valeurs, son travail. Devenir membre de Ma place au travail, c'est facile et gratuit. Les membres sont informés de nos activités via une infolettre mensuelle, ont le droit de vote en assemblée générale et peuvent s'impliquer comme bénévoles.

Devenir bénévole

En plus d'être membre, il est également possible de devenir bénévole à Ma place au travail! Qu'il s'agisse d'une implication plus régulière au sein d'un comité ou d'une implication plus ponctuelle, toutes les formes d'aide sont bienvenues! Le bénévolat peut se faire à distance ou sur le terrain.

Faire un don

Peu importe le montant, tous les dons sont précieux et appréciés! Ils aident notre organisme à but non lucratif à poursuivre plus facilement sa mission. Veuillez noter que n'étant pas enregistré comme organisme de bienfaisance, nous n'émettons pas de reçu pour les dons.

www.maplaceautravail.org

info@maplaceautravail.org

20 Boul. Charest Ouest,
bureau 102
Québec (QC)
G1K 1X2

